FONDATION DU PATRIMOINE

Fimalac

FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ

LA FABRIQUE LÉONARD

Sous le haut patronage du

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DOSSIER DE PRESSE

27/08/2015

LANCEMENT DE LA 3ÈME ÉDITION DU CONCOURS « J'AIME MON PATRIMOINE ! »

DATE LIMITE DE CANDIDATURE LE 15 AVRIL 2016

www.fondation-patrimoine.org/jaime-mon-patrimoine

CONTACT

FONDATION DU PATRIMOINE
Chef de service presse & internet
Laurence Lévy

Téléphone :
01 53 67 76 05

Mail :
laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Adresse :
23-25, rue Charles Fourier
75013 Paris

Site :
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !
facebook.com/fondation.patrimoine
@ fond_patrimoine
@fondationdupatrimoine

SOMMAIRE

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE PAGE 3

2. CALENDRIER PAGE 3

3. COMPOSITION DU JURY PAGE 3

4. DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES PAGE 4

5. LAURÉATS DE L'ÉDITION 2014/2015 PAGE 4

6. LES PARTENAIRES PAGE 4

7. INFORMATIONS PRATIQUES PAGE 5

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après les succès des deux premières éditions du concours J'AIME MON PATRIMOINE !, organisé par la Fondation Culture & Diversité et la Fondation du patrimoine, avec le soutien de Fimalac, membre fondateur de la Fondation du patrimoine, et en partenariat avec *Le Petit Léonard***, une nouvelle édition est lancée pour l'année 2015-2016.**

Le concours J'AIME MON PATRIMOINE ! s'adresse aux élèves de CM1, scolarisés dans des écoles publiques situées en zone rurale ou relevant de la politique d'éducation prioritaire. Pour participer, les écoliers concernés doivent identifier un élément patrimonial à restaurer (mobilier ou immobilier) appartenant à leur commune, et non protégé au titre des Monuments historiques. Avec leur instituteur, ils travaillent ensuite à la découverte de leur patrimoine et constituent un dossier qui sera soumis à un jury.

Trois projets seront récompensés par les organisateurs. La dotation globale de 16 000 €, qui servira à la restauration des projets primés, est répartie de la manière suivante :

- **Grand Prix :** 6 000 €
- **Mention spéciale récompensant une école relevant de l'éducation prioritaire :** 5 000 €
- **Mention spéciale récompensant une école en zone rurale :** 5 000 €

Chaque classe lauréate se verra de plus offrir un abonnement d'un an au magazine Le Petit Léonard.

Le projet doit être construit en lien avec la commune qui s'engagera à réaliser les travaux dans un délai d'un an à compter de l'annonce des résultats. Le montant total des travaux ne devra pas excéder 15 000 € (il peut s'agir d'une tranche, mais elle doit être suffisamment conséquente et suffisamment identifiable dans la réalisation des travaux).

En fin d'année scolaire, les élèves lauréats recevront un diplôme et une récompense.

Le concours J'AIME MON PATRIMOINE ! est avant tout un outil de sensibilisation des enfants au patrimoine, à travers un projet pédagogique transversal mêlant l'histoire, les sciences naturelles, les nouvelles technologies, l'écriture ou bien encore l'éducation civique, mené et accompagné par les professeurs des écoles volontaires. Ce projet de classe a pour objectif de favoriser l'ouverture et la découverte par les écoliers de l'héritage culturel qui les entoure. Le patrimoine crée un véritable lien entre l'enfant, l'école et son territoire.

2. CALENDRIER

- 15 septembre 2015 : lancement du concours ;
- 15 avril 2016 : date limite de réception des dossiers de candidature ;
- mai 2016 : jury de sélection des lauréats ;
- juin 2016 : cérémonies de remises de prix dans les 3 communes des classes lauréates.

3. COMPOSITION DU JURY

François-Xavier Bieuville, Directeur général de la Fondation du patrimoine

Eléonore de Lacharrière, Déléguée générale de la Fondation Culture & Diversité

Pierre Dupont, Chef du Bureau des actions éducatives, culturelles et sportives du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Elise Longuet, Directrice du Mécénat et des Relations extérieures de Fimalac

Frédéric Masviel, Chef du Bureau de l'innovation et du conseil technique du ministère de la

Culture et de la Communication

Composé de cinq membres, le jury choisira les lauréats parmi les finalistes, sur la base de critères permettant de juger de la qualité du dossier sur un plan pédagogique et patrimonial.

4. DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES

Pour tout savoir sur le concours et télécharger le dossier de candidature, rendez-vous à l'adresse suivante : www.fondation-patrimoine.org/jaime-mon-patrimoine

5. LAURÉATS DE L'ÉDITION 2014/2015

Depuis sa création, le concours rencontre un véritable succès auprès des classes de CM1 et de leurs instituteurs. En 2015, les trois prix ont été décernés aux écoles suivantes :

- Grand Prix : école de Fourg (25) pour son projet de restauration du puits communal ;
- Mention spéciale « réseau d'éducation prioritaire » : école du Bord de mer de Réville (50) pour son projet de réhabilitation d'un lavoir de cours d'eau ;
- Mention spéciale « Zone rurale » : école de Saint-Tricat (62) pour son projet de restauration d'une chapelle.

VOIR LES ACTUALITÉS CONSACRÉES

Trois écoles lauréates du concours « J'aime mon patrimoine! »

Les écoliers se mobilisent pour leur patrimoine !

Les écoliers de Fourg, avec de gauche à droite : M. Demesnay, délégué de pays de la Fondation du patrimoine dans le Doubs, M. Dugourd, maire de Fourg, M. Bieuville, directeur général de la Fondation du patrimoine, Mme Fankhauser, l'institutrice et Mme Longuet, directrice du mécénat et des relations extérieure de Fimalac
Droits photo Fondation du patrimoine

6. LES PARTENAIRES

LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine est la première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité le plus souvent non protégé par l'État au titre des Monuments historiques. Elle est créée par la loi du 2 juillet 1996, et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Depuis sa création, plus de 23 000 projets ont déjà été soutenus par la Fondation sur tout le territoire et plus d'1,8 milliard d'euros de travaux ont été engagés. Chaque année, ce sont ainsi plus de 3 500 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment grâce à ces réalisations.

Afin d'encourager et de récompenser les porteurs de projets (particuliers, collectivités locales, associations) qui souvent, très courageusement, ont souhaité mener à bien des restaurations de patrimoine bâti, en ayant le souci de réaliser des travaux de qualité et de donner ainsi une seconde vie à ces éléments architecturaux, la Fondation du patrimoine organise chaque année avec ses partenaires des prix et concours afin de sensibiliser nos concitoyens à la sauvegarde du patrimoine.

Etre au service de tous ceux qui aiment et défendent la grande richesse du patrimoine français, valoriser les métiers du patrimoine, s'assurer de la transmission des savoir-faire auprès de la jeunesse, en contribuant très concrètement à la vie économique et sociale des territoires, sont au cœur des missions de la Fondation du patrimoine.

LA FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ

Créée en 2006 par Marc Ladreit de Lacharrière et la fondation d'entreprise de Fimalac, la Fondation Culture & Diversité a pour mission de favoriser l'accès aux arts, à la culture et aux formations artistiques pour des jeunes scolarisés dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire. Son action repose sur la conviction que les arts et la culture sont de formidables outils pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, par l'épanouissement de chacun et l'apprentissage du vivre-ensemble.

FIMALAC

Depuis la création de son groupe en 1991, Marc Ladreit de Lacharrière, président et fondateur de Fimalac, a souhaité engager son entreprise au service de la cité, en agissant en faveur d'une société plus harmonieuse sur le plan national et international, dans le champ de la culture et de la solidarité, en soutenant des actions qui contribuent au rayonnement culturel de la France et en s'engageant dans le débat économique et social.

LE PETIT LÉONARD

Créé en 1997 par les éditions Faton, Le Petit Léonard est un magazine mensuel pour les enfants de 6/13 ans. Son but est d'éveiller les jeunes lecteurs à l'histoire de l'art et au patrimoine, de la Préhistoire à nos jours. Son approche est conçue sous la forme de dossiers de fond, de reportages et de rubriques consacrées à la peinture, la sculpture, l'architecture et les arts décoratifs, et l'actualité des expositions et des musées.

HAUT PATRONAGE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

XXXXXXXXXXXXXXXXX

7. INFORMATIONS PRATIQUES

FONDATION DU PATRIMOINE
23/25 rue Charles Fourier – 75013 Paris
Chargée de développement, responsable des prix et concours : Marthe Boulanger
Tél. : 01 53 67 76 11 – **Mail :** marthe.boulanger@fondation-patrimoine.org
Retrouvez tous nos projets sur notre site : www.fondation-patrimoine.org

FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ
Chargée de mission : Claire Baillat
Tél. : 01 47 53 65 31 – Mail : cbaillat@fmlcd.org
Site : www.fondationcultureetdiversite.org
Twitter : @FondationCD
Facebook: facebook.com/pages/Fondation-Culture-Diversité/1520009581615824?fref=ts

F. MARC DE LACHARRIERE (FIMALAC)
Directrice des relations extérieures et du mécénat : Elise Longuet
Tél. : 01 47 53 61 75 – **Mail :** elonguet@fimalac.com
Site : www.fimalac.com

LE PETIT LÉONARD
Journaliste : Marie-Jo Vidalinc
Tél. : 01 53 43 85 31 – **Mail :** mariejo.vidalinc@faton.fr
Site : http://leblog.lepetitleonard.com/

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE